



## ***Prudence en hiver avec le monoxyde de carbone***

**TORONTO, ON, le 15 janvier 2024** – Le monoxyde de carbone (CO) demeure l’une des principales causes d’intoxications accidentelles en Ontario. Comme environ 65% des incidents liés au CO surviennent à domicile, la TSSA appelle la population à la ***Prudence en hiver*** et à apprendre à se protéger contre ce gaz invisible, inodore et extrêmement toxique souvent qualifié de tueur silencieux.

Dans le cadre du travail constant de sensibilisation à propos du CO de l’Office des normes techniques et de la sécurité (TSSA) dans les collectivités partout dans la province, les résidents du Nord de l’Ontario recevront cette semaine une copie d’un important livret sur la prévention, ***Prudence en hiver***. Cette campagne, conjointement avec les efforts constants en matière d’éducation des services d’incendie et d’urgence relevant des communautés locales, fournit des informations essentielles afin d’aider les résidents à diminuer les risques liés au CO dans leurs demeures.

« Au cours de la saison froide, il y a naturellement une augmentation de l’usage des fournaies et des foyers, et bien que ces appareils soient conçus de manière sécuritaire, ils peuvent émettre des niveaux mortels de monoxyde de carbone s’ils ne sont pas installés correctement et régulièrement inspectés et entretenus, » affirme Kelly Hart, Directrice, Sécurité des carburants, TSSA. « Bien que le CO présente des risques sérieux, les résidents peuvent pratiquement éliminer tout danger potentiel en prenant ces deux mesures importantes. »

- Faites inspecter annuellement les appareils à combustion par un entrepreneur accrédité auprès de la TSSA.
  - Pour trouver un entrepreneur accrédité dans votre région, utilisez [l’outil de recherche](#) sur le site [cosafety.ca](http://cosafety.ca).
- Installez des détecteurs de CO certifiés dans votre demeure, testez-les régulièrement et remplacez-les conformément aux instructions du fabricant.

« Il est également important de se rappeler de ne jamais se servir à l’intérieur des appareils à combustion spécifiquement conçus et approuvés pour être seulement utilisés à l’extérieur, » ajoute Kelly Hart.

Les résidents sont invités à en apprendre davantage à propos du monoxyde de carbone et des conseils saisonniers de prévention en lisant et en partageant le livret ***Prudence en hiver*** et en visitant [COSafety.ca](http://COSafety.ca) – un site offrant des renseignements cruciaux sur la sécurité relative au monoxyde de carbone.



## Communiqué Monoxyde de carbone : Le tueur silencieux

La TSSA poursuit son partenariat avec les services d'incendie et d'urgence relevant des communautés locales afin de transmettre aux résidents des collectivités partout en Ontario des informations essentielles sur la sécurité relative au monoxyde de carbone.

[Le document ci-joint](#) fournit des renseignements supplémentaires à propos du monoxyde de carbone.

**Vainquez le tueur silencieux. Agissez. Pensez sécurité.**

### À propos de la TSSA

L'Office des normes techniques et de la sécurité (TSSA) est un des organismes de réglementation mandatés par le Gouvernement de l'Ontario afin d'appliquer la réglementation provinciale en matière de sécurité et à améliorer la sécurité du public. Partout en Ontario, la TSSA réglemente la sécurité des manèges, des chaudières et des appareils à pression, des appareils élévateurs, des carburants, des ingénieurs d'exploitation et des remonte-pentes. Ses services comprennent la sensibilisation, l'information aux consommateurs, la certification, l'accréditation et l'enregistrement, l'examen de la conception technique, l'inspection, l'investigation, la consultation en gestion de la sécurité, le respect et l'exécution de la réglementation et les poursuites. La vision de l'organisme consiste à être à la fois un promoteur estimé et une autorité reconnue en matière de sécurité publique.

-30-

**Pour plus d'information ou pour planifier  
une rencontre avec les médias, veuillez  
communiquer avec :**

Alexandra Campbell  
Vice-présidente, Communications, relations avec les partenaires  
et service à la clientèle  
Office des normes techniques et de la  
sécurité  
Téléphone : 416-734-6227  
Courriel : [media@tssa.org](mailto:media@tssa.org)

Pour plus d'information à propos de l'Office des normes techniques et de la sécurité, visitez le [tssa.org/fr](http://tssa.org/fr)